

Plan de relance :

Bonnes nouvelles pour les emprunteurs

Nicolas Sarkozy vient d'annoncer dans un train de mesures le **doublement du prêt à taux zéro** pour l'achat d'un **logement neuf**.

Quelles conséquences pour l'emprunteur ?

« Aujourd'hui, beaucoup de personnes voient leur projet bloquer pour quelques milliers d'euros, cette mesure est donc un énorme coup de pouce donné aux futurs emprunteurs et cela va permettre à des acheteurs aujourd'hui à la limite de l'endettement de réaliser leur projet. » Estime Geoffroy Bragadir, Fondateur et Porte-Parole d'Empruntis.com

« A titre d'exemple, en région Parisienne, le montant moyen d'un prêt immobilier est de 180 000€, le doublement du PTZ revient pour un couple sans enfant à financer ¼ de son bien à un taux de 0%, soit 45 000 euros financés à 0% contre 22 500€ précédemment ». Ajoute-t-il. « En province où le montant moyen emprunté est moins élevé puisque l'emprunt moyen est de 150 000€, le même couple pourra emprunter 33 000€ au lieu de 16 500€, ce qui représente un peu plus de 1/5^{ème} du bien. » explique Geoffroy Bragadir.

« Nous estimons que cette mesure équivaut à une baisse des taux comprise entre 0,4 et 0,6%. » Conclut Geoffroy Bragadir.

Nouveau dispositif :

Nbre de personnes du ménage	Zone A (ancien dispositif)	Zone A (dispositif annoncé le 4/12/2008)	Zone B et C (ancien dispositif)	Zone B et C (dispositif annoncé le 4/12/2008)
1	16 000	32 000	11 000	22 000
2	22 500	45 000	16 500	33 000
3	25 000	50 000	19 000	38 000
4	27 500	55 000	21 500	43 000
5	30 000	60 000	24 000	48 000
6 ET +	32 500	65 000	26 500	53 000